

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DELA VILLE
ET L'AMENAGEMENT DU TERRTOIRE

Direction des Equipements Publics de

La Wilaya de Biskra

N.I.F 42402400007248

Route de Batna en face de l'ancienne gare routière Biskra

MISE EN DEMEURE N°01

Vu le marché visé par le comité des marchés n°:418/2025 du 04/08/2025 visé par le contrôleur Budgétaire sous le n°1503/2025 du 29/09/2025 Approuvé par le maître d'ouvrage sous le n°220/623/2025 le 30/09/2025 , portant sur la réalisation d'un collège base 7/300 repas commune bouchagrone , lot n°02 : Demi-pension 300 R , avec un délai d'exécution de **05 mois** Confié à l'entreprise **SPA KEGT** * élisant domicile cité communale n°36 draria –Algérie.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°220/2025 notifié le 30/09/2025.

-Vu l'écart entre le taux physique qui est de **15%** est le taux de consommation des délais qui est de **78%**.

- Vu la correspondance n°322/2025 en date du 22/12/2025 adressé par la subdivision de la daïra de tolga qui signalant que les travaux est à l'arrêt au niveau du béton de propriété.

L'entreprise SPA KEGT élisant domicile cité communale n°36 draria –Algérie

Est mise en demeure la première fois pour :

- Renforcer le chantier en moyens humains par équipe de (3*8) selon l'article n°08 du marché, matériels et les matériaux de construction -D'accélérer la cadence des travaux de réalisation.

- A l'effet de procédure, dans un délai de sept (07) jours, à compter de la date de la première parution de la présente mise en demeure dans les journaux nationaux:

Passant Ce délai et faute par l'entreprise de ne se conformer aux prescriptions réglementaire, le maître d'ouvrage se réserve le droit de prononcer les mesures coercitives conformément à la réglementaire en vigueur.